BUDGET 2014
Plan triennal
d'immobilisations
Faits saillants
2014-2016
Montréal

Faits saillants du PTI 2014-2016

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) renferme un ensemble de projets et programmes que la Ville de Montréal compte réaliser au cours des trois prochaines années.

Le PTI 2014-2016 prévoit des investissements totaux de 3 784 M$ qui se déclinent comme suit : 1 233 M$ en 2014, 1 255 M$ en 2015 et 1 296 M$ en 2016.

Quelque 73 % de ces investissements, soit 2 762,3 M$, sont destinés à la protection et à la réhabilitation des éléments d'actif existants; 27 %, soit 1 021,2 M$, serviront à réaliser des projets de développement.

Plus de 25,4 % des investissements, soit 961,2 M$, seront financés par des transferts, des contributions de promoteurs et des revenus divers. Le paiement au comptant des investissements s'élève à 615,4 M$ (affectations et stratégie de paiement au comptant de la main-d'œuvre capitalisable), et le montant des emprunts à la charge des contribuables se chiffre à 2 063,5 M$. Plus de 63 % des investissements sont reliés aux activités de transport et d'hygiène du milieu.

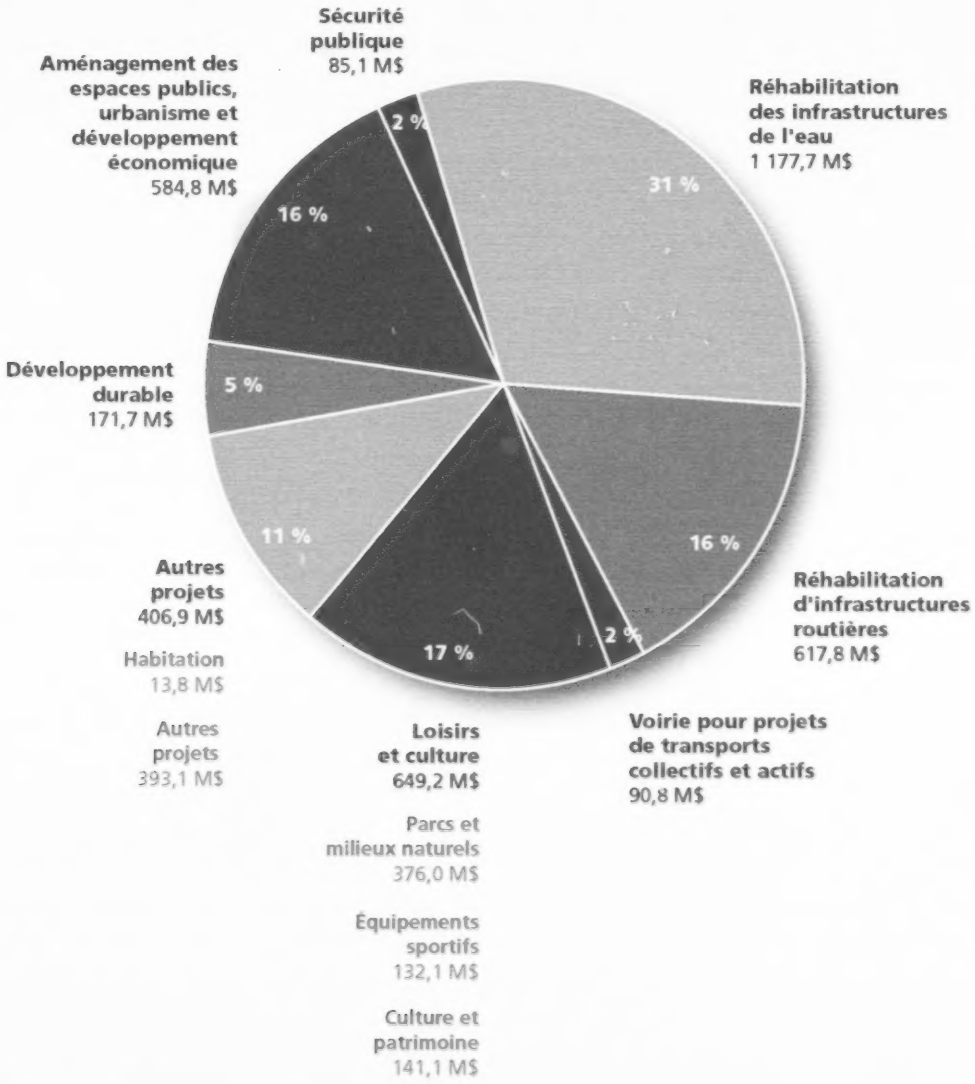

Transport

Pour la période 2014-2016, la Ville de Montréal investira un total de 1 045,7 M$ en transport, soit 617,8 M$ dans le maintien et la réhabilitation du réseau routier et 427,9 $ dans le développement de celui-ci. Pour l'année 2014, les investissements seront de 377,6 M$, dont 230,8 M$ seront consacrés au maintien et à la réhabilitation du réseau routier.

Quelque 381,7 M$ seront investis sur trois ans dans le maintien et la réhabilitation des rues et trottoirs, incluant 167 M$ destinés à la réfection du réseau artériel et 141,1 M$, à la réfection des rues collectrices et locales. La Ville de Montréal fera aussi des investissements dans la protection et le développement des structures routières (ponts, tunnels et viaducs), soit 87,8 M$ sur trois ans. De plus, 32,4 M$ seront investis pour poursuivre la mise aux normes des feux de circulation et moderniser les systèmes d'éclairage.

Transport collectif

- En partenariat avec l'Agence métropolitaine de transport, 44,5 M$ seront investis dans l'implantation de voies réservées aux autobus sur le boulevard Pie-IX.
- Quelque 12 M$ sont prévus pour mener à terme les travaux du boulevard Maurice-Duplessis et ceux d'autres accès aux futures gares du train de l'Est.

Eau

Pour la période de 2014 à 2016, une somme de 1 177,7 M$ sera consacrée à la réhabilitation des infrastructures de l'eau.

Les dépenses d'investissement relatives à la production et au réseau principal de distribution d'eau potable totaliseront 120,7 M$ en 2014. Les dépenses d'investissement relatives aux réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout s'élèveront pour leur part à 100 M$. Au chapitre du réseau principal de collecte et de traitement des eaux usées, les investissements seront de 110 M$.

Legs du 375e de Montréal

Pour la période 2014-2016, ce sont plus de 184 M$ qui seront investis dans les projets de legs du 375e anniversaire de fondation de Montréal.

Le gouvernement du Québec a confirmé sa participation financière à la préparation des festivités en accordant une subvention de 80 M$, dont plus de 63 M$ sont inscrits au PTI 2014-2016 pour cinq projets d'infrastructures distincts, soit :

- le Biodôme renouvelé (l'écosystème humain);
- la métamorphose de l'Insectarium;
- une serre multifonctionnelle au Jardin botanique;
- une promenade panoramique et riveraine au parc Jean-Drapeau;
- la place des Nations du parc Jean-Drapeau.

Outre ces projets financés par le gouvernement provincial, la Ville de Montréal investira 31,6 M$ dans des projets complémentaires au parc Jean-Drapeau et 30,1 M$ dans la réfection et le développement de plusieurs installations de l'Espace pour la vie : notamment, les bassins, les fontaines et les serres de production du Jardin botanique seront refaits et la grande place Espace pour la vie sera aménagée.

En complément de ces derniers projets, la Ville poursuivra ses investissements (59,6 M$ au PTI 2014-2016) sur les trois autres grands projets de legs suivants :

- les Parcours découverte du mont Royal;
- les promenades urbaines;
- les aménagements du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM).

Installations sportives

Dans le domaine des équipements sportifs, la Ville de Montréal investira plus de 132 M$ de 2014 à 2016, dont plus de 49 M$ en 2014.

Plus précisément, la Ville de Montréal poursuivra son programme de rénovation et de mise aux normes des arénas, mis sur pied en 2010, par des investissements de 65,2 M$ sur trois ans, dont 18,2 M$ en 2014. Ces investissements seront consacrés à la rénovation de près d'une douzaine d'arénas.

De plus, dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives, la Ville a mis en place un programme de mise aux normes d'équipements aquatiques pour les arrondissements et y a investi 11 M$ sur trois ans. En prévision des Jeux du Québec de 2016, la Ville prévoit investir 3,4 M$. Cette dernière somme est incluse dans le programme de protection des équipements sportifs municipaux (3,9 M$).

La construction du centre de soccer intérieur sur le site du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) devrait prendre fin dans les trois prochaines années, grâce à des investissements de 27,8 M$ prévus au programme de développement des installations sportives (30,1 M$).

Culture et patrimoine

Des investissements de 141,1 M$ seront faits dans le domaine de la culture et du patrimoine au cours de la période 2014-2016, dont 45,6 M$ en 2014.

Outre les projets associés au legs du 375e anniversaire de Montréal, la Ville de Montréal poursuivra ses investissements dans la rénovation, l'agrandissement et la construction de bibliothèques, pour un montant de 41 M$ sur trois ans. L'implantation de la technologie RFID dans ses bibliothèques se poursuivra avec des investissements de 3,1 M$. D'autres investissements sont prévus dans des projets culturels tels que l'expansion de Pointe-à-Callière (10,6 M$) et la maison de la culture de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (4,7 M$).

Développement durable

En matière de développement durable, au cours de la période 2014-2016, 171,7 M$ seront investis dans la construction, la réfection et la réhabilitation d'infrastructures de gestion des matières résiduelles.

La Ville de Montréal entreprendra la conception et la construction de quatre centres de traitement des matières résiduelles, soit un centre de traitement par biométhanisation, deux centres de compostage et un centre de prétraitement. Des investissements importants de 141,8 M$ sont prévus à cet effet, de 2014 à 2016. Un deuxième centre de traitement par biométhanisation est prévu par la Direction de l'environnement d'ici 2020 et sera inscrit dans les PTI ultérieurs.

De plus, au cours des prochaines années, la Ville de Montréal finalisera la construction d'écocentres (14,6 M$) dans les arrondissements du Sud-Ouest et de Saint-Laurent.

Logements sociaux

Une enveloppe de 13,8 M$ est prévue pour terminer les travaux d'infrastructures liés à des projets de logements sociaux et communautaires.

000756-12942, graphisme : Ville de Montréal (07-13)